



VERSAILLES

Prime de Noël

Du lundi 12 octobre au mercredi 16 décembre 2026 inclus
Date limite de dépôt des dossiers en ligne le vendredi 4 décembre 2026

50€

***Pour les Versaillais de moins
de 16 ans, ayant un Quotient
Familial CAF inférieur à 901***

**Pour faire votre demande, prenez rendez-vous au CCAS sur versailles.fr/prime_de_noel
ou par téléphone au 01 30 97 83 00
ou bien en ligne sur versailles.fr
Espace famille > rubrique « nouvelles démarches ».**

Pièces originales à présenter lors de la demande :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Livret de famille ou acte de naissance de tous les enfants à charge
- Attestation de paiement de la CAF du mois précédant la demande
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, (quittance de loyer - non manuscrite, facture électricité, gaz, téléphone fixe).

